



Divorce et carte de resident de 10ans

Par **janis52**, le **14/12/2009** à **09:57**

Bonjour, je me suis mariée a un tunisien en aout 2007 et il est parti voir sa famille en mai 2009 et il n'ai pas rentré depuis en aout 2009, 2ans après notre mariage il m'a téléphoné pour me demander le divorce.

Je passe pour le divorce ce mois ci (divorce pour faute abandon du domicile conjugale) il a été chercher sa carte de 10 ans alors qu'on était plus ensemble j'ai écrit a la préfecture et il m'ont dit d'écrire au Procureur et d'annuler le mariage (mais j n'ai pas de preuve qu'il m'ai épousé pour les papiers) est ce que sa carte peut lui etre retiré aidez moi svp merci à vous.